



Avantages AFFILIATION

Exercice 2016/2017

En adhérant, vous vous affiliez à une fédération reconnue par le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative par un agrément ministériel « Jeunesse et Education populaire »

FFCLD : Partenaire de la charte européenne de la Country (European Country)

CLUBS FFCLD	ANIMATEURS - ENSEIGNANTS	LICENCIES FFCLD
1 abonnement offert par club au magazine trimestriel « Danse Floor »	Formation «Instructeur » (un weekend) à tarif très préférentiel <i>pouvant aboutir à un diplôme fédéral d'instructeur après passage et réussite d'un examen</i>	
Fond d'aide régional FFCLD pour la concrétisation de projets (festivals, workshops avec chorégraphes de renom, ...) + Fond de solidarité en cas d'incidents imprévisibles	Stages « Excellence et Fun » pour formation et perfectionnement à l'animation Soutien important pour l'organisation pour le club d'accueil Coûts très faibles (15€ au lieu de 50€) pour les participants licenciés	
<u>SACEM / ASSURANCES</u> Cotisation SACEM pour tous les cours de danse, Réduction pour les soirées, « une soirée offerte » (applicable suivant conditions à respecter) - Assurances appropriées avec l'activité danse country, R.C. adaptée, fortes garanties pour le club, intégrant l'organisation d'événements, danseurs et bénévoles assurés, perte de salaire garantie...	Soutien – Conseil du statut d'animateur de danse (bénévolat, autoentrepreneur, salarié...)	Abonnement à 19,50€ au lieu de 23,50€ au magazine trimestriel « Danse Floor » (abonnement à 16,50€ si demande groupée > 5 p)
<u>Aide à la communication</u> - Tarifs réduits sur vos publicités dans le magazine «Dance Floor» - Tarifs avec réduction de - 10 % sur les bandeaux et les encarts publicitaires de <u>Country France</u> .	Obtention du Brevet Fédéral FFCLD gratuit (non applicable pour les adhérents individuels)	Universités d'été et Rencontres Nationales de la Country à tarifs préférentiels
<u>Vos évènements</u> Soutien du réseau FFCLD (+ de 500 clubs /18000 licenciés + partenaires) +Divers Tarifs Réduits sur les manifestations (ex : festivals, WE Country workshops et concerts/bals CD)		
SEJOURS COUNTRY VACANCIEL 2016 Avantage : - 10%		
Réduction sur le Lexique des Pas édité par la FFCLD 20 Euros au lieu de 32 Euros		
Participation aux Master Country Team (compétition FFCLD) Soutien important pour l'organisation d'un Master régional		
Aide à la venue de chorégraphes de haut niveau Soutien important pour l'organisation du club d'accueil Coûts très faibles pour les participants		
Appui juridique pour votre fonctionnement (statuts, R.I.)	Aide aux frais de compétitions internationales WCDF (non applicable pour les adhérents individuels)	

Seuls les clubs affiliés entièrement peuvent bénéficier de ces avantages et en particulier de l'assurance MAIF et de la SACEM

L'affiliation est de 30€ pour le club, de 18€ par licencié (dont 2€ réservés à la région d'affectation) et de 8€ par enfant de moins de 18 ans. Il faut noter que l'adhésion pour l'exercice 2016/2017 n'est payable qu'une seule fois par l'adhérent, même s'il appartient à deux associations (nous indiquer dans quelle association le licencié doit être enregistré). L'exercice se déroule de septembre 2016 à août 2017. *Liste Des avantages susceptibles de modifications, notamment ceux liés à des contrats avec des partenaires



La FFCLD, existe depuis 2003, et est devenue très rapidement la 1^{ère} la fédération 100% Country, ainsi que la plus ancienne, apportant ainsi toute sa compétence et son expérience auprès des clubs, des animateurs et des danseurs.

De plus, voulant élargir son réseau, elle est fondatrice avec WorldCdf de « l'European Country », charte européenne de reconnaissance entre structures de différents pays et d'activités liées à la Country Line Dance. C'est ainsi que la FFCLD regroupe et soutient en son sein le plus grand nombre de champions internationaux dont certains sont champions du monde dans leurs catégories.

« Il n'y a pas de danse sans musique », notre « parabole » depuis 4 ans ! Ainsi, différents artistes se sont rapprochés de la FFCLD et ont programmé des œuvres musicales au service des danseurs. Ainsi, la FFCLD a permis le redémarrage de la CMA France (Country Music Association)

Depuis 4 ans, la FFCLD s'est investie pour créer un magazine dédié aux danseurs et aux artistes. Danse Floor magazine est devenu le 1^{er} magazine en France et son succès est reconnu même au-delà des frontières.

Quant à la formation, elle est désormais en place depuis plus de 4 ans. Le succès des weekends « Excellence et Fun » et « Instructeur » démontrent que ces modules de formation et leurs contenus ont apporté des réponses aux attentes concrètes et pratiques vers les danseurs, les animateurs et les clubs.

Les partenaires ne s'y sont pas trompés. Les avantages apportés pour nos licenciés sont concrets, utiles et intéressants. Le récent partenariat avec Vacancier permet de bénéficier d'un formidable avantage pour nos danseurs.

Depuis peu, nous entamons une démarche de développement durable, social et culturel. Ceci permet d'affirmer que la FFCLD est actrice et initiatrice dans ce mouvement solidaire et permet ainsi d'apporter des idées répondant aux problèmes de société et de culture.

Pour réussir, il a fallu instaurer une rigueur dans notre fonctionnement, dans nos actions, dans la formation. Notre organisation « très simple » (pas de strates multiples intermédiaires) exige une permanente écoute auprès de nos clubs. De plus, notre budget de fonctionnement n'est pas tributaire d'une quelconque subvention d'une collectivité ou d'un ministère. C'est une volonté et la garantie de notre pérennité.

En adhérant, vous intégrez une grande famille, porteuse de respect et de convivialité, avec une fédération à votre service et non l'inverse.

En partenariat avec

